

Avis de constitution

SOCIETE « BEST TECHNOLOGIES SARL »

Siège ABIDJAN-YOPOUGON-BEL AIR NON LOIN DE L'
ECOLE JEAN-PAUL II, Lot 491, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST TECHNOLOGIES SARL »

Objet : - La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en cote d'ivoire :

- ETUDE ET TRAVAUX EN ELECTRICITE (HTA/BTA) RESEAU SOUTERRAIN ET AERIEN
- RELEVÉ D'ITINÉRAIRE, ÉTABLISSEMENT DE PLAN PROFIL EN LONG, PIQUETAGE BT/MT
- CONCEPTION ET TIRAGE DE PLAN BT/MT DE TOUT FORMAT
- LOTISSEMENT
- AMÉNAGEMENT FONCIER
- TRAVAUX ET ETUDES TELECOM
- IMPORT ET EXPORT
- ASSAINISSEMENT, AMÉNAGEMENT HYDROLIQUE
- ROUTE/SECURITE
- PRESTATIONS DE SERVICES
- DIVERS ETC.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-YOPOUGON-BEL AIR NON LOIN DE L'ECOLE JEAN-PAUL II, Lot 491, Ilot 60

Dirigeant(s) M TAHA GUELABLE ANGE PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11920 du 31/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77495/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

